

L'Est éclair

Le silure soupçonné de menacer les grèbes huppés



Il n'existe [aucune étude scientifique](#) de l'impact du silure sur la faune aquatique des cours d'eau et encore moins d'étude comparative sur la mortalité silure/ouvrages hydrauliques. Or une pression administrative et financière très forte pèse sur ces ouvrages qui, pour la plupart existaient bien avant l'effondrement des stocks.

Le sujet du silure ne sera jamais tranché tant que l'Etat n'aura pas arbitrée ses incohérences résultant de la protection des espèces. Protection certes très légitime, mais il arrive que certaines espèces pullulent ensuite. Il existe bien des dérogations pour des tentatives de régulation mais sont-elles efficaces ? Au lieu de les laisser à la charge des particuliers (cormoran) ou des Collectivités (corvidés), la régulation ne devrait-elle pas être garantie par l'OFB (Office français de la biodiversité) ?

Que la FNPF gère les peuplements piscicoles des cours d'eau de manière aussi égoïste que dans les lacs et étangs n'est pas durable.

L'intérêt général et le concours à la protection des espèces migratrices devraient primer la seule satisfaction du pêcheur de loisir.

La LPO, dans sa suspicion naïve, manque d'esprit d'observation : le silure dévore toutes les proies disponibles dans l'eau et hors de l'eau (1). Qu'on se le dise !

En outre, un vorace-glouton ne fait aucune distinction sur le statut administratif de l'espèce protégée qu'il engloutit... et un jour, ce sera par mégarde la jambe d'un baigneur.

Les victimes du cancer engagent à juste titre des contentieux contre Monsanto.

Ce serait très drôle qu'un jour, la LPO, l'OCSAN (Organisation de conservation du saumon de l'Atlantique Nord), la Ligue de protection des batraciens, de l'anguille, de l'aloise (qui n'existent pas) et l'OFB mettent en cause conjointement la FNPF, qui promeut et défend à tous crins le silure à des fins mercantiles (vente de cartes de pêche), a introduit et encouragé le silure coupable de destruction par destination d'espèces protégées.

Le futur a de l'avenir.

D'ici là, la presse continuera à se faire l'écho du spectacle d'un silure dévorant un chien, un pigeon (le Pont Vieux d'Albi) ou un oiseau aquatique... mais jamais des espèces migratrices invisibles.

(1) sur le Tarn, dans le secteur de Montauban, il paraît que le silure a exterminé tous les ragondins. Un très bon point pour le silure.

L'Est Eclair :

Une baisse inquiétante des effectifs de cet oiseau aquatique a été relevée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Grand Est qui en appelle à la régulation des silures (Marie Charrier).